



CGT, 90 rue Martre
92110 CLICHY

Clichy, le 25 janvier 2012

**« IL Y A DES SILENCES QUI SONT
DE DANGEREUX EXPLOSIFS ! »
(D.Pennac)**

Pourquoi nous ne participerons pas à la prochaine Assemblée Générale intersyndicale avec FO et CFDT, sur le « mal-être au travail » ?.

Inutile de se réunir en Assemblée Générale pour « philosopher » autour d'une problématique connue de tous (tous concernés mais pas tous responsables).

Si l'objectif de cette Assemblée Générale est d'aboutir à contraindre Monsieur le Maire à nommer un élu délégué au personnel nous y sommes totalement opposés. Pourquoi ?

Le dernier élu délégué n'a été, ni convaincant, ni efficace, bien au contraire ! Pourquoi un autre le serait-il, aujourd'hui, davantage ?

Nous pensons que Monsieur le Maire n'a aucune raison de déléguer puisqu'il connaît mieux que quiconque ses agents communaux et qu'il est, **in fine, le vrai décisionnaire.**

C'est donc, bien autour des problèmes d'organisation, d'écoute et d'accompagnement du personnel en difficulté, **qu'il faut s'accorder.**

Ce grave dysfonctionnement existe depuis longtemps et doit urgemment trouver sa solution.

Les actes désespérés et fatals de certains de nos collègues pointent clairement les responsabilités, et plus encore les dysfonctionnements majeurs dans la gestion des ressources humaines.

Nous ne faisons pas dans la démagogie, mais notre pragmatisme nous impose à vous demander, Monsieur le Maire :

- **D'arrêter** d'embaucher du personnel sur des postes non adéquats (dans certains cas, des agents non formés à l'encadrement ont la responsabilité de la carrière professionnelle d'agents plus anciens et plus aguerris).
- **D'arrêter** la promotion à double vitesse (certains agents ont bénéficié de promotions fulgurantes sans concours ou examen professionnel, pendant que d'autres stagnent malgré leurs efforts et leurs réussites à divers concours ou examens).
- **D'arrêter** d'oppresser les agents dans l'exercice de leurs missions, quelque soit leur service, y compris, nos collègues de la DRH.
- **D'arrêter** de paupériser le personnel en touchant à leur porte-monnaie (voir notre tract du 20 octobre 2011, concernant la suppression, illégale, du Régime Indemnitare qui est resté, à ce jour, sans réponse).
- **D'arrêter** d'ignorer ou de brimer ceux qui osent parler...

NOUS VOUS DEMANDONS SOLENNELLEMENT, MONSIEUR LE MAIRE, QUE CHAQUE SITUATION DE DETRESSE DU PERSONNEL COMMUNAL SOIT REPERTORIEE ET TRAITEE AU SEIN D'UNE COMMISSION PARITAIRE AFIN DE TROUVER LA SOLUTION LA PLUS ADEQUATE CAR NOUS AVONS ETE BOULEVERSES PAR CE DRAME QUI N'AURAIT JAMAIS DU ARRIVER.

**IL EN VA DE VOTRE RESPONSABILITE
DE MAINTENIR
UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE !**

Nous tenons à remercier tous nos collègues qui sont venus en masse accompagner Valérie Lino, ses filles et sa famille dans cette douloureuse épreuve.

**Pour le Bureau Syndical,
de la CGT**

**SYNDICAT TERRITORIAUX DE CLICHY
C.G.T**

**90 rue Martre
01 47 56 09 29 ou 06 46 68 67 71
cgt@ville-clichy.fr**